

Les producteurs télé pour un accord RTBF -TF1

PUBLICITÉ Ils appellent le monde politique à soutenir un accord intra-francophone

Ce mercredi, les conseils d'administration de la RTBF et de sa régie publicitaire la RMB se réunissent de manière exceptionnelle afin de trancher une question ultra-sensible : faut-il que la RTBF collabore avec TF1 ? On sait que le groupe français est déterminé à rentrer sur le marché publicitaire belge francophone et qu'il cherche une régie locale pour commercialiser ses écrans. Jean-Paul Philippot, administrateur général de la RTBF, est en faveur de cette collaboration bien qu'il s'agisse de faire rentrer un concurrent et donc de perdre des revenus. Il estime que c'est le moins pire des scénarios. Refuser de travailler avec TF1, c'est le jeter dans les bras d'une régie flamande qui pourrait être tentée de casser les prix des spots, n'ayant pas à souffrir des effets collatéraux d'une telle décision. La situation serait quasi identique si TF1 venait à créer sa propre régie.

Un assèchement des recettes publicitaires

Si Jean-Paul Philippot peine à convaincre le monde politique, plutôt hostile à son projet, il a trouvé un allié dans les producteurs de programmes télé. Leur association professionnelle, TV

Prod, vient d'envoyer un courrier à toutes les cheffes de groupe du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles plaidant pour qu'une régie locale francophone, soit RMB (RTBF), soit IP (RTL), collabore avec TF1. Comme la RTBF, les producteurs estiment que ce serait un moindre mal.

Ils savent que l'arrivée de TF1 va assécher une partie des recettes publicitaires de leurs deux clients - RTL et RTBF - et qu'ils en payeront donc indirectement le prix, via une diminution des commandes. TV Prod met deux chiffres en perspective : le volume total de ces commandes représente 17 millions d'euros. Les recettes que pourraient venir capter TF1 chez nous : de 20 à 30 millions.

Ils estiment pourtant qu'un scénario intra-francophone serait largement préférable à une situation où TF1 passerait par une régie flamande. Pourquoi ? Parce que la régie francophone bénéficiera d'une commission sur la vente des espaces publicitaires de TF1, ce qui créera un revenu pour la chaîne lui permettant de préserver une partie de sa capacité d'achat. Cela permettra aussi de contenir TF1 : « la régie locale sera le parte-

naire le plus à même de contribuer à un équilibre entre la prise de bénéfice de TF1 et la préservation de notre marché », peut-on lire dans la lettre.

« Enfin et surtout, continuent les producteurs, cette régie pourra proposer et négocier avec notre union qu'une partie du chiffre d'affaires réalisé par TF1 sur notre marché soit réinvesti dans des commandes aux producteurs locaux. Cette politique d'achat aurait une véritable logique économique car nos coûts de production sont plus compétitifs que ceux de nos voisins français et la qualité de nos prestations est reconnue. TF1 pourrait ainsi bénéficier de nos atouts en matière de production dans le cadre d'un système économiquement vertueux et qui fera sens dans la durée. »

Ils terminent par un appel au monde politique. « Au nom de nos entreprises, de nos emplois et de notre identité culturelle, nous espérons que vous prendrez les décisions qui permettront que cette arrivée de TF1 ne soit pas la catastrophe annoncée mais au contraire que nous en saisissons toutes les opportunités de développement. » ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER